

LES TEMPS D'ARGŒUVES



Contact mairie

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi et mercredi : 10h30 à 12h45
Vendredi : 10h à 12h45

Pour toutes demandes d'informations et prises de rendez-vous :

Tel. 03 22 51 83 00

Courriel : mairie-argoeuves@orange.fr

Pour suivre l'actualité d'Argœuves



Les Temps d'Argœuves

MOT DU MAIRE

Une fête d'Argœuves réussie sous un beau soleil d'été. De nombreux Argœuvois se sont rencontrés et ont échangé lors de l'apéritif dînatoire ou sur la réderie.

Même si le soleil était au rendez-vous, la tête aux vacances ces derniers jours, nous venons de recevoir de nouvelles recommandations par Madame la préfète qui nous incitent à reprendre distances et gestes barrières au vu de la nouvelle offensive de la Covid.

Par expérience, préconisations deviennent obligations quelques semaines plus tard.

Nos premières pensées vont vers les familles dont les proches sont décédés ce printemps et aux personnes malades.

Nous souhaitons la bienvenue aux petits Argœuvois nés pendant le premier semestre.

La vie communale suit son cours avec les travaux de sécurisation de la Grande Rue qui commenceront dès l'automne prochain.

Le projet de la bibliothèque avance, après les vacances le cabinet d'architecte nous présentera des plans affinés.

A la suite des différentes rencontres avec les services de l'État, le Conseil Départemental, le Conseil Régional et l'intercommunalité, il serait possible de prétendre à des taux de subventions élevés.

Nous vous attendons nombreux le soir du 13 juillet pour célébrer la fête nationale. Venez déambuler dans les rues et vous éblouir devant notre magnifique feu d'artifice et rejoignez nous le 14 juillet au matin devant le Monument aux morts.

Retenez d'ores et déjà la date du 11 septembre pour le repas des aînés.

Passez un bel été !

Bien à vous

Le Maire,
François Gourguechon



RETOUR SUR LES ÉVÈNEMENTS

Chasse aux œufs

Pour fêter Pâques, la célèbre chasse aux œufs dans les marais communaux s'est tenue le 16 avril et a réuni une trentaine d'enfants. Les participants sont repartis avec un sac, confectionné par Madame Autin, bien garni qui a ravi les plus gourmands.

Heureusement, les chocolats n'ont pas fondu sous le soleil qui rayonnait ce jour !



Fête des mères

Surprise, rire, partage, la fête des mères a été l'occasion d'inviter les mamans Argœuvoises au spectacle proposé par Cirqu'onflexe. Durant 1h30, jongleries, acrobaties et tours de magie ont enchanté petits et grands. Et parce qu'une surprise n'arrive jamais seule, un cadeau a été offert aux mamans présentes.

Fête de la convivialité

Le samedi 18 juin a été une journée placée sous le signe du partage et du rassemblement. Suite à la commémoration du 18 juin présidée par les Anciens Combattants, vous avez été nombreux à vous rendre à la salle des fêtes avec vos repas pour partager un moment convivial dans la bonne humeur. Pour clore cette journée, le traditionnel feu de la Saint Jean s'est embrasé dans les marais.



Fête locale

La fête locale réunit chaque année beaucoup de monde. S'étalant sur le week-end du 2 et 3 juillet, vous avez pu assister à de nombreuses manifestations : bénédiction des moissons à l'occasion de la Saint Martin d'été, lancement de la fête locale grâce à un apéritif dînatoire qui a ravi la centaine de présents puis la réderie qui s'est tenue le dimanche avec environ 90 exposants.

Pour continuer à partager et échanger avec vous, nous vous donnons rendez-vous :

- Le mercredi 13 juillet à 21h30 à la salle des fêtes pour le défilé des lumignons et le feu d'artifice
- Le jeudi 14 juillet à 10h45 pour la commémoration devant le Monument aux morts
- Le dimanche 11 septembre à 12h00 pour le repas communal

LA MÉDIATHÈQUE ANIMÉE

La médiathèque d'Argœuves a réuni petits et grands lors de deux ateliers originaux.

Plein feu sur la synchronisation !

Mercredi 30 mars, la médiathèque d'Argœuves a accueilli Jean Carl Feldis pour un atelier doublage et bruitages de série.

21 personnes ont participé à bruiteur des extraits de la série Tintin et Milou : faire les voix (doublage) mais également les sons environnants (bruitage) comme la pluie, l'orage, les pas dans l'herbe et dans la neige...

Jean Carl nous a fait partager son métier avec passion et humour durant 2H que nous n'oublierons pas puisqu'il reste une vidéo du résultat de cette matinée. Un grand moment !

Cet atelier a été offert par l'ACAP dans le cadre de Territoire en série.

Animation-jeu autour des oiseaux chanteurs

Samedi 23 avril, l'association Picardie Nature a animé un atelier de découverte des différents oiseaux que nous pouvons voir chez nous. Au programme, des jeux pour les identifier grâce à leurs plumes mais aussi par leurs chants.

Les 15 participants ont pu en observer à la jumelle lors d'une promenade autour du marais.

Chacun a pu réaliser une mangeoire en brique en carton recyclé pour l'hiver prochain. Si vous souhaitez en réaliser une, le mode d'emploi est disponible à la médiathèque.

Cet atelier a été offert par la CCNS dans le cadre de l'opération « Et si on (re)faisait le monde ? ».

LES TRAVAUX RÉALISÉS

Comme prévu, un columbarium de 10 cases a été posé au cimetière ainsi qu'un espace pour le jardin du souvenir. Un nouveau columbarium devrait être installé d'ici la fin d'année.

La commune s'est revêtue de couleurs grâce au fleurissement que vous pouvez apprécier à travers les rues du village. Prenez le temps de fleurir vos devantures, cela sera bénéfique pour le concours des *Villes et villages fleuris* qui se tient en août.



Démarches, renseignements, contacts, un nouveau site Internet a vu le jour sous le nom de :

www.argoeuves.fr | 

Vous y trouverez toutes les informations dont vous avez besoin.

POINT SUR LE MARCHÉ

Parce qu'un marché sans son poissonnier ou son volailler n'est pas réellement un marché, nous les avons fait venir pour vous !

Retrouvez-les, ainsi que tous les autres commerçants qui se rendent à Argœuves le premier et troisième mercredis de chaque mois.

Fruits et légumes, biscuits et gâteaux, fromage et boissons, vous y trouverez votre bonheur à coup sûr!

Notez que le premier mercredi du mois, les exposants sont plus nombreux pour vous servir.

Ne ratez pas ce rendez-vous bimensuel qui fait vivre le village et les producteurs locaux.



Matthieu - Somme des Vins

La Somme des vins, c'est un lieu de partage et de convivialité en somme !

C'est une cave à vins et un bar de villages avec des bières et des jus de fruits locaux où je partage mon amour pour ces bons produits faits avec le plus grand soin par des passionnés ! Et on prend tous plaisir à se retrouver et déguster le fruit de leur travail dans les villages de la Somme !

Retrouvez Matthieu le 13 juillet à partir de 19h qui célébrera la fête nationale avec nous !

Nicolas et Marie - Vrac en Somme

Nicolas et Marie sillonnent les routes samariennes chargés de produits en vrac, bio et/ou locaux ! Vous y trouverez les basiques de l'épicerie (pâtes, farine, légumineuses, fruits secs, thés, épices...), des gourmandises (chocolats, mélanges apéro, confiseries...), des cosmétiques (savons, dentifrices...), des produits d'entretien (lessive, liquide vaisselle, bicarbonate...) et des accessoires zéro déchet (brosses en tous genres, pailles en inox...). De quoi faire pratiquement toutes vos courses sur le marché !

Visitez www.vrac-en-somme.fr pour découvrir tous leurs produits.



Les premiers et troisièmes mercredi de chaque mois de 17h à 20h, retrouvez notre marché de producteurs locaux avec la participation de vos commerçants préférés : *Charles&Vianney; Douceurs de Lanches; Donuts Corner Amiens; Les p«lait»sirs des Fauvettes; Grain à moudre; L'abeille butine, l'homme tartine; Clo&co; La forge des coquelicots, les légumes bio de Haut-jardin; ceux des hortillonnages et de Fourdrinoy etc.*

Petite exclusivité de ce mercredi 13 juillet : *la crêperie ambulante de Mounette.*

Elle ravira petits et grands gourmands ! Début des vacances, fin de journée, toutes les occasions sont bonnes pour s'y rendre.

Venez nombreux !

1^{er} et 3^e mercredis du mois

17h00-20h00

J'♥ faire mon marché à Argœuves

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Les Amis de l'Église d'Argœuves

Après avoir organisé en décembre 2021 une procession mariale jusqu'à la statue de la Vierge, l'Association des Amis de l'Église d'Argœuves a le 2 juillet dernier préparé et animé la messe paroissiale.

L'intervention de l'Association avait pour but de fêter d'une part la Saint-Martin d'Été, et d'autre part de procéder à la bénédiction des moissons.

Dans ce cadre, l'église avait été décorée de nombreux bouquets de céréales offerts par nos agriculteurs locaux.

La messe a été suivie d'une procession jusqu'au calvaire où Don Antoine, curé de la paroisse, a de nouveau béni ce calvaire puis les moissonneuses batteuses agricoles ainsi que les agriculteurs présents.

Notre curé a enfin béni les moissons.

La procession s'est terminée avec la litanie des saints qui a été chantée par tous.

Notre Association organisera comme l'année passée en décembre une nouvelle procession aux flambeaux jusqu'à la Vierge.

Le Président,
Gonzague de Limerville



ÉTAT CIVIL

ANNONCE

Décès

MEUNIER, ép. JOUY Carine	26 avril 2022
DELAVIERRE Daniel	23 mai 2022
ELOY Pascal	29 mai 2022

Naissance

SOPHIE Fabio	23 mai 2022
--------------	-------------

www.easycontrole.com

EASY CONTROLE

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

-20%
DE REMISE
SUR UN
CONTROLE TECHNIQUE
CONTRE VISITE
OFFERTE !

SUIVEZ NOUS SUR FACEBOOK

4 rue Fra Angelico - Vallée St Ladre
80080 Amiens
03 22 51 87 79

Vous souhaitez contacter la rédaction de la gazette d'Argœuves, poser une question, faire paraître une petite annonce ou une publicité, contactez-nous :

- par mail : mairie-argoeuves@orange.fr
- par courrier : Maire d'Argœuves
- sur Facebook : Les Temps d'Argœuves

Directeur de publication : F. GOURGUECHON

Conception et réalisation : F. DUPONTREUÉ

aidée par : F. GOURGUECHON

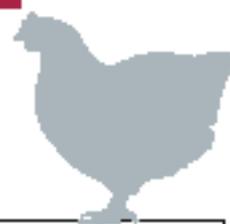
K. CHARDON, E. DUBRUQUE, M.GÉRARD, D. GORSE, C. LAIGLE, J. LEGAY,

Tirages : 250 exemplaires

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS



— Arrêté du 16 novembre 2016 qualifiant le niveau de risque épidémiologique
— Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux dispositifs associés

Devant la recrudescence de ces d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe et en France dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Par ailleurs, l'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;

- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans **précaution particulière** ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mars, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.